

## Samsung / Apple : les dessous de la guerre des brevets

Apple a déposé une nouvelle plainte contre son concurrent sud-coréen Samsung, numéro un mondial des téléphones portables, pour interdire l'importation de son nouveau smartphone qu'il accuse d'enfreindre ses brevets. Derrière la bataille juridique qui s'engage se cache une rude compétition économique.

Avec Bernard Lamon

### **Atlantico : Le géant américain Apple a engagé une nouvelle procédure contentieuse aux Etats-Unis contre Samsung Electronics pour obtenir l'interdiction de son dernier Smartphone. Quels sont les enjeux de cette bataille judiciaire ?**

**Bernard Lamon** : La firme américaine a saisi un tribunal de Californie et accusé Samsung de viol de brevet, ce dernier fabricant des tablettes et des téléphones utilisant le système d'exploitation Android développé par Google. Le Galaxy S3 de Samsung a d'ores et déjà été lancé dans 28 pays, essentiellement en Europe et au Moyen-Orient. Il a été lancé en Chine la semaine dernière et sera disponible dans 145 pays au total d'ici la fin du mois de juillet. Cette plainte est déposée alors que le Galaxy S3 doit inonder le marché américain dans les semaines à venir. L'objectif d'Apple est de compromettre le lancement du Galaxy S3 aux États-Unis. Ce n'est qu'un nouvel épisode dans la guerre des brevets que se livre les deux géants depuis des mois. Apple et Samsung ont lancé des contentieux liés à leurs brevets respectifs dans près d'une dizaine de pays. La tablette Android Samsung a été interdite de vente en Allemagne durant les fêtes de fin d'année. Le juge allemand a considéré que la tablette de Samsung était une contrefaçon de l'iPad. Un coup dur pour la firme sud-coréenne et une bonne opération pour Apple : les fêtes de fin d'année sont passées sans qu'une seule tablette Samsung soit écoulée en Allemagne.

### **Derrière la bataille judiciaire, il y a donc une véritable guerre économique...**

De la même façon que le marketing est une arme stratégique, le procès est une arme stratégique. La guerre est la poursuite de la diplomatie par d'autres moyens. Le procès est la poursuite de la compétition économique par d'autres moyens. Apple pèse 30 milliards de dollars de revenus par trimestre. Plus que la dette grecque. Pour préserver un tel trésor financier, il faut bien une armée d'avocats et des procès qui coûtent quelques dizaines de millions de dollars. Grâce au très populaire Galaxy S2, Samsung est devenu numéro 1 des téléphones portables. Samsung a livré 44,5 millions de Smartphones au premier trimestre, contre 35,1 millions pour le rival américain qui n'est présent que sur le haut de gamme. Apple commence à se sentir menacé et utilise donc toutes les armes à sa disposition : l'arme publicitaire, mais aussi l'outil juridique.

### **Peut-on parler d'entrave à la concurrence ?**

Même en ayant créé l'iPhone ou l'ipad, est-il normal qu'Apple dégage de telles marges ? Le monopole d'Apple a sans doute été trop long. Samsung s'est approprié beaucoup de bonnes idées. Mais une idée n'est la propriété de personne. C'est la limite de l'outil du brevet. Le brevet a pour finalité de rémunérer celui qui est inventeur, pas d'empêcher les outils de circuler. C'est un détournement du droit sur la propriété intellectuelle.

### **Cette guerre juridique lancée par Apple, n'est-elle pas le signe que la firme américaine traverse une crise d'inspiration ? Les produits Apple ne sont-ils pas moins novateurs que par le passé ?**

Certes, les produits sont devenus plus beaux, plus pratiques et plus puissants. Les gens sont prêts à payer pour ça. Mais entre l'iPhone 3 et l'iPhone 4, il n'y a eu aucune innovation notable. Le succès d'Apple n'est pas lié à sa capacité d'innover : ce n'est que le résultat de son très bon marketing. C'est un peu comme la différence entre Johnny Hallyday et le talent. Est-ce que Johnny a du talent? Je ne sais pas. En tout cas, il vend des millions de disques.

*Propos recueillis par Alexandre Devecchio*